

15 mai ▶ 15 décembre*

*avec interruption au mois d'août

// Décembre 2013 • N°91

CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



Communauté de Communes de la Haute Saulx

Créée le 1^{er} janvier 1999, elle rassemble 14 communes. C'est un territoire rural d'une superficie de 200 km², majoritairement situé dans le bassin de vie de Ligny en Barrois au Sud-Ouest du département de la Meuse, en limite de la Région Champagne-Ardenne.

Ce cahier d'acteur est rédigé au nom de l'intercommunalité et des 14 communes qui la composent.

contact //

Communauté de Communes
de la Haute Saulx

Adresse 10 Rue de Verdun
55290 MONTIERS-SUR-SAULX

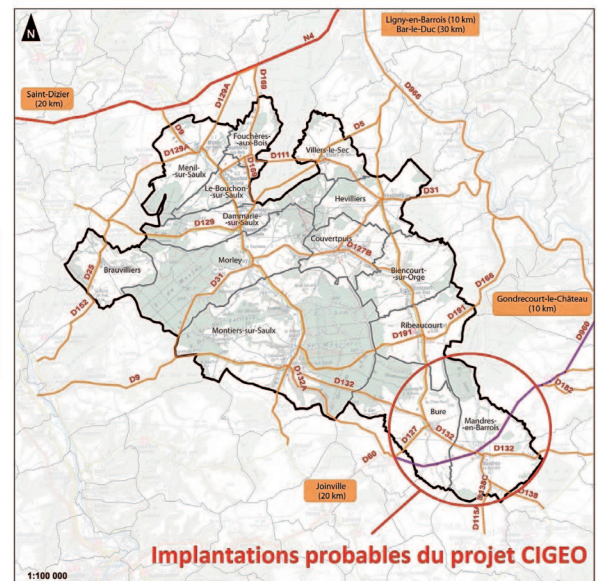
Tél. 03 29 75 97 40

Fax 03 29 75 93 93

Email haute-saulx@wanadoo.fr

Site web www.haute-saulx.fr

Communauté de Communes
de la Haute-Saulx



Profitant de la proximité immédiate de la RN 4, le territoire dispose d'un accès rapide aux grands pôles urbains. Sa population, en progression depuis 10 ans, compte 2800 habitants. Territoire au riche passé industriel, il se caractérise par un patrimoine bâti et naturel de qualité et accueille toujours une activité économique relativement importante.

Principale intercommunalité concernée par le projet Cigéo, la Communauté de Communes de la Haute Saulx a en effet connu, dès 2000, l'implantation du laboratoire souterrain de Bure destiné à évaluer la possibilité d'un stockage, réversible ou non, pour les déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue en formation géologique profonde.

Sans revenir sur les choix et les méthodes ayant conduit à l'implantation du laboratoire souterrain de Bure, mais en tant qu'acteurs de l'aménagement actuel et futur de leur territoire, les élus de la Communauté de Communes de la Haute Saulx ont fait le choix, au travers de leur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, de mettre en place une réelle stratégie de développement, intégrant le bouleversement annoncé par la possible implantation du projet Cigéo.

En adéquation avec ses compétences, la Communauté de Communes de la Haute Saulx a souhaité articuler son projet politique autour de 4 axes principaux :

- Organiser l'accueil et le développement d'activités économiques,
- Favoriser le développement de l'habitat en lien avec l'éventualité du projet Cigéo,

- Composer harmonieusement avec l'environnement naturel et protéger le cadre de vie en valorisant et réhabilitant les éléments caractéristiques de l'identité rurale du territoire,
- Faciliter les échanges sur le canton. ■

// La sécurité et la sûreté de Cigéo

Les risques et l'exposition des individus et de l'environnement, se situent au centre des préoccupations actuelles des populations locales. Qu'il s'agisse de conditionnement, de manutention, de coactivité, de transports, de stockage tampon ou définitif des déchets radioactifs, le risque est une caractéristique intrinsèque du projet Cigéo.

A cela s'ajoute certaines incertitudes concernant :

- la typologie des déchets susceptibles d'être accueillis par Cigéo (du fait de l'absence actuelle de décision sur l'avenir de la filière électronucléaire française),
- les modalités de l'exploitation future du site et son éventuelle délégation ou sous-traitance (tel que l'on peut le constater actuellement dans le domaine du nucléaire civil français),
- le périmètre effectif des installations nucléaires de base (et leurs conséquences en terme de restriction d'activités),
- l'impact des travaux sur les réseaux hydrographique et hydrogéologique (captages) locaux,
- les mesures de surveillance et de sûreté des nombreux transports de matières radioactives.

A ce titre, et dans l'éventualité du projet Cigéo, les élus de la Communauté de Communes de la Haute Saulx **exigent** :

- que le transport de déchets radioactifs soit effectué par voie ferroviaire jusqu'aux installations de surface et que toutes les mesures soient prises afin d'assurer la sécurité des populations concernées,
- qu'une surveillance de la santé des populations (indépendante de l'Andra) soit mise en place sur le territoire de l'intercommunalité,
- que le périmètre des futures installations nucléaires de base et ses conséquences soient communiqués au plus tôt aux acteurs socioéconomiques locaux,
- que les verses soient entièrement valorisées dans les emprises du projet et que la mémoire du stockage soit perpétuée sans limitation de durée,
- qu'aucune modification ne soit apportée au recensement initial des déchets destinés à Cigéo sans accord de l'ASN et des élus locaux,
- que le suivi du secteur de référence actuel de l'Observatoire Pérenne de l'Environnement soit à minima élargi à la totalité du territoire de l'intercommunalité et prenne mieux en compte la problématique des eaux souterraines. ■

// Le développement économique local

Le potentiel économique du projet Cigéo en termes de fiscalité et de création d'emplois directs et indirects est réel. Il constitue l'un des apports principaux de ce projet mais il nécessite d'anticiper un grand nombre de paramètres.

Le schéma interdépartemental de développement du territoire devait :

- accroître les retombées économiques locales et la notoriété du développement économique de la zone de Bure/Saudron,

- coordonner les actions autour de l'implantation des équipements industriels et donner un cadre de cohérence à l'utilisation des taxes d'accompagnements.

Ce schéma devait de plus permettre la définition du périmètre des retombées économiques locales en concrétisant le concept de la zone interdépartementale. Force est de constater qu'une majorité du travail reste à faire.

L'activité économique du territoire de la Communauté de Communes de la Haute Saulx est principalement industrielle et agricole, en lien direct avec la valorisation des ressources et des savoirs faire locaux et historiques (fromagerie, fonderie, filière bois...).



Fromagerie RENARD GILLARD à Biencourt-sur-Orge

Loin d'être une « intercommunalité dortoir », la Communauté de Communes de la Haute Saulx, mixant habitat et économie, est recherchée à la fois pour son cadre de vie mais aussi pour le « dynamisme » de son marché de l'emploi.

Constatant enfin que le déficit d'image lié à l'éventualité du projet Cigéo ne peut être nié, les élus de la Communauté de Communes de la Haute Saulx **exigent** :

- un engagement sur le maintien des conditions nécessaires à la persistance des services et du tissu économique actuels,
- une limitation de la consommation d'espaces naturel et agricole,
- un soutien technico-économique efficace destiné à accueillir localement de nouvelles activités,
- la prise en compte à leurs justes valeurs des échelons communaux et intercommunaux dans le cadre de la répartition de la fiscalité locale,
- le déploiement d'une réelle démarche opérationnelle de gestion prévisionnelle des emplois et compétences associant les élus et acteurs économiques locaux,
- la mise en place d'une charte emploi et formation reprenant des engagements chiffrés en termes de recrutement et de formation d'habitants du territoire,
- la création d'un observatoire économique du projet afin de mesurer les retombées locales de Cigéo. ■

// L'aménagement du territoire et l'accueil des populations

La consommation d'espace liée à Cigéo et aux infrastructures affectées à son bon fonctionnement représente à elle seule un bouleversement considérable du territoire de la Communauté de Communes de la Haute Saulx. Ce bouleversement, malgré ces impacts en termes de consommation foncière et de modification de la physionomie de l'environnement local, peut être source de développement et de progrès.

Sans attendre l'éventualité du projet Cigéo, la Communauté de Communes de la Haute Saulx a été porteuse de nombreuses réalisations au cours des cinq dernières années (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées, nouveau groupe scolaire, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et des Vergers, Relais Assistants Maternels, Maison de la Pierre, Pôle d'Excellence Rurale d'Ecurey, Maison de santé...).

Même si le territoire de la Haute Saulx n'a pas la volonté d'accueillir l'ensemble du développement résidentiel lié au projet Cigéo, l'objectif de la Communauté de Communes de la Haute Saulx est cependant de répondre favorablement à la nécessité d'accueillir de nouveaux résidents. Cela passe notamment par la création de conditions d'accueil propices à l'implantation de



Pôle d'Excellence Rurale d'Ecurey

nouvelles populations, tout en maintenant l'identité rurale et villageoise de ce secteur relativement préservé.

Afin de pouvoir mener à bien cet objectif, garant de l'acceptation locale d'un tel projet, les élus de la Communauté de Communes de la Haute Saulx **exigent**

de pouvoir disposer de la participation active des collectivités compétentes et des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique efficace de développement intercommunautaire dans le but de :

- réhabiliter le patrimoine vacant et de maintenir un cadre de vie agréable,
- doter le territoire d'un niveau d'équipements et de services très supérieur à l'existant,

- pouvoir offrir une couverture téléphonie mobile et numérique très haut débit,
- proposer des logements adaptés aux divers parcours résidentiels,
- pouvoir mener à bien les divers projets d'aménagement de zones d'activités,
- disposer d'infrastructures en cohérence avec les ambitions d'accueil du territoire. ■

// La gouvernance

La gouvernance d'un projet de cette dimension se doit d'être évolutive afin notamment de pouvoir répondre aux enjeux sociétaux actuels et futurs. Elle se doit aussi d'être exemplaire et novatrice.

La place actuelle dévolue aux acteurs de proximité n'est pas jugée comme satisfaisante par les élus de la Communauté de Communes de la Haute Saulx et ceux-ci **exigent** :

- l'implication de tous les maires des communes de la zone de proximité historique au comité de pilotage du schéma interdépartemental de développement du territoire,
- une transparence totale dans la communication de l'Andra et de tous les acteurs impliqués dans le projet,

- la diffusion régulière et l'accès aux données actuelles et futures du suivi des diverses matrices environnementales,
- une représentativité accrue des élus de la Communauté de Communes de la Haute Saulx au sein du Groupement d'Intérêt Public Objectif Meuse,
- la représentation de la Communauté de Communes de la Haute Saulx et des communes directement concernées par les installations de surface au sein du Comité de Haut Niveau,
- l'implication directe de l'intercommunalité aux travaux concernant les projets d'aménagement de la future zone interdépartementale et de tous projets liés au territoire de la Communauté de Communes de la Haute Saulx. ■

Rien ne sert de courir...

Il est actuellement demandé à l'Andra de déposer en 2015 une demande d'autorisation de création relative au projet Cigéo. Le calendrier ultérieur des prises de décisions n'est quant à lui pas encore fixé à ce jour par l'Etat.

Le débat public a notamment pour objectifs d'informer avec précision et de permettre une expression libre sur le projet Cigéo, son déroulement actuel ne peut être jugé comme satisfaisant.

L'acceptation d'un projet de cet envergure et aux enjeux si importants nécessite en effet toute l'attention de notre société.

La Communauté de Communes de la Haute Saulx souhaite que les conclusions de ce débat (tant sur sa forme que sur son contenu) soient effectivement intégrées par l'Etat lors de la prise de décision finale sur la validation du projet Cigéo et que, face à sa complexité et à ses multiples enjeux, le temps soit pris afin de peser toutes les dimensions de ce projet.

Entre opportunité socioéconomique indéniable et problématiques réelles liées au risque, à l'image et au bouleversement territorial annoncé, il semble en effet raisonnable de s'interroger à la fois sur l'opportunité du projet Cigéo et sur les modalités de sa mise en œuvre afin de ne pas précipiter les futures prises de décisions à venir.

...il faut partir à point !

